



Salariés de la **SMAC** de Vénissieux en **DANGER !**



Le Groupe COLAS Rhône-Alpes a choisi volontairement de sacrifier le service Voirie de la SMAC.

On assiste dans ce Groupe à une opération de restructuration qui entraîne une casse sur les emplois des Salariés de la SMAC.

Depuis le début de l'année, les salariés du Service Voirie sont sans aucune visibilité sur leur avenir. La seule perspective pour les salariés est d'être loués comme de vulgaires outils en attendant le couperet final ! La direction fait pression sur les salariés pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi même si ces derniers ne sont pas de leur domaine de compétence respectif. Cependant, quelles sont les vraies raisons de la perte du Marché Voirie avec le Grand Lyon ? Pourquoi COLAS RAA bloque les négociations avec le Grand Lyon ? En attendant, ce sont bien les salariés qui sont victimes de la mauvaise gestion de l'Entreprise SMAC ! Au sein de la Société SMAC, le Pacte de Responsabilité cumulé au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi n'auront servi qu'à engraisser actionnaires et dirigeants. Afin de bénéficier des allègements FILLON, les bas salaires sont bloqués ! Et quand les niveaux de prix sont inférieurs au niveau de rentabilité exigée, c'est encore Nous qui finançons l'Activité Partielle (Ex. chômage partiel).

Ces sommes sont détournées et ne sont utilisées que pour améliorer les résultats, afin de payer toujours plus de dividendes aux actionnaires et les salaires indécentes de ceux qui tiennent le fouet ! Le tout au détriment des dotations faites aux collectivités territoriales dédiées à l'entretien des routes, qui représentent pourtant 75% de nos activités. Nos emplois deviennent de plus en plus précaires via les statuts tels que intérimaires, salariés détachés, sous-traitants, esclaves ...

Une partie de notre temps de travail est rémunérée sous forme de primes aléatoires et les heures supplémentaires sont dissimulées par l'annualisation. Nos métiers sont de plus en plus dangereux, illustrés à nouveau par les 200 morts en 2014, tout en subissant des politiques salariales sans cesse discriminatoires et des conditions de travail illégales et inadmissibles. Le salaire des ouvriers de chantier n'est pas revalorisé depuis des années, pourtant nous produisons toujours plus, plus vite, dans des conditions d'exposition à l'amiante, aux fumées d'asphalte, aux fumées d'échappement des engins, des produits toxiques, des aléas météorologiques, du port de charges lourdes et autres risques, coupables de l'effondrement de nos capitaux santé. Nos fréquentations quotidiennes aux enterrements en attestent.



- au racket des salariés de la SMAC et au chantage à l'emploi avec l'activité partielle ;
- 70% du salaire ! C'est ce que paye l'Etat et donc nos impôts, pour un salarié mis en activité partielle ;
- à toutes ces aides publiques sans contrepartie sur l'emploi et les salaires. Ces fonds seraient mieux investis dans la rénovation du réseau routier français ;
- à l'appauvrissement volontaire des ouvriers de chantier de la SMAC ;
- à l'enfumage en lien avec la dissimulation des accidents du travail via l'aménagement de postes de travail imaginaires ;
- pour la création d'un statut destiné aux pupilles dans notre branche professionnelle.

Tous en lutte le 14 mars à 9 heures

au siège de COLAS RAA : 2, avenue Tony Garnier 69007 LYON



WWW.CONSTRUCTION.CGT.FR

Bulletin

Je souhaite adhérer à la **FNSCBA - CGT** à la date du :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Entreprise (nom et adresse):

Fonction dans l'Entreprise (Ingénieur ou Cadre, Technicien ou Agent de Maîtrise, Ouvrier ou Employé.):

Téléphone : Portable :

Mail :

A remettre à un militant, à envoyer par mail, ou à retourner directement à la **FNSCBA - CGT** :

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement - CGT

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex
01 55 82 85 02



d/Adhésion